

## RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 18 AVRIL 2015 AU BUREAU DE RENAISSANCE LAC BROME DE 9H00 À 12H00

PRÉSENCES : James A. Wilkins, Diane Degré, Gary Richards, Pierre Beaudoin, Michel Delorme, Denis Fournier, Richard Proulx, Elizabeth Posada, Francine Duclos-Beaudoin et Natalie Duzanec.

ABSENTS: Pierre Fortier.

INVITÉ: s.o.

Convoquée par : James A. Wilkins

Présidée par : James A. Wilkins

Compte-rendu par : Natalie Duzanec

Items	Description	Décision
<b>SECTION A : OUVERTURE ET ADOPTIONS</b>		
<b>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, NOMINATION DU SECRÉTAIRE; PRÉSENCES</b>	James A. Wilkins ouvre la réunion. Il constate le quorum.	Natalie Duzanec est nommée secrétaire de réunion.
<b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>		Il est proposé par Michel Delorme, appuyé par Richard Proulx, que l'ordre du jour soit adopté. Adopté à l'unanimité.
<b>3. COMPTE-RENDU DU 7 MARS 2015</b>		Il est proposé par Pierre Beaudoin, appuyé par Denis Fournier, que le compte-rendu de la réunion du 7 mars 2015 soit adopté. Adopté à l'unanimité.
<b>SECTION B : RÉOLUTIONS</b>		
<b>1. MÉMOIRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE VLB</b>	<p>RLB serait invité par le conseil de ville à faire part de ses observations et recommandations avant la consultation publique portant sur le futur plan stratégique de VLB. Si RLB n'est pas convoqué, le mémoire sera déposé lors de la consultation publique.</p> <p>Pierre Beaudoin a reçu des commentaires sur le projet de mémoire. Richard indique qu'il a aussi des commentaires à faire surtout concernant le tourisme récréatif et écologique. Il expose ses concepts.</p> <p>Elizabeth souhaite développer l'introduction et la conclusion pour mettre l'accent sur l'environnement et le lien entre le lac et la vitalité économique et sociale de Ville de Lac-Brome. De plus, Elizabeth ajoute que l'accessibilité est importante mais doit être accompagnée de meilleurs contrôles.</p> <p>RLB souhaite aussi rencontrer le conseil de VLB afin d'adresser ses préoccupations concernant le tourisme et l'utilisation responsable du lac.</p>	Il est proposé par Pierre Beaudoin, appuyé par Denis Fournier, que le mémoire modifié avec les éléments discutés soit adopté et déposé au conseil de ville ou lors de la consultation publique, dont les dates sont à déterminer. Adopté à l'unanimité.
<b>2. PROGRAMME DES DONS ÉCOLOGIQUES</b>	Pour faire suite à la rencontre avec l'ACA, il pourrait être avantageux que RLB fasse partie du programme des dons écologiques du gouvernement fédéral. Pierre Beaudoin fait la	Il est proposé par Pierre Beaudoin, appuyé par Gary Richards, que la résolution telle que lue soit

Items	Description	Décision
	<p>lecture de la résolution comme suit :</p> <p><i>Attendu qu'à titre d'organisme de bienfaisance œuvrant à la conservation des milieux naturels à perpétuité contribuant à la mission de Renaissance lac Brome pour la qualité de l'eau du lac Brome et de ses affluents;</i></p> <p><i>Attendu que l'organisme possède les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en œuvre de tels projets;</i></p> <p><i>Il est résolu d'autoriser le président et/ou le Secrétaire de l'organisme à présenter une demande de reconnaissance à titre de bénéficiaire admissible de dons écologiques auprès d'Environnement Canada;</i></p> <p><i>Il est également résolu d'adopter un ensemble de lignes directrices éthiques et techniques reconnues à l'échelle provinciale et national pour l'exploitation d'un organisme de conservation et pour ce faire d'adopter le Guide des bonnes pratiques en intendance privée du Centre québécois du droit de l'environnement afin de guider les pratiques de l'organisme en matière d'acquisition et de gestion de terres;</i></p> <p><i>Il est finalement résolu de modifier les règlements généraux de l'organisme et d'y inclure une modification aux objets de l'organisme par une clause en cas de dissolution qui si lit comme suit et qui complète la clause actuelle de dissolution. La nouvelle clause de dissolution sera comme suit, le souligné indiquant les modifications : « En cas de dissolution ou de distribution des biens de la corporation, ces derniers, après paiement des dettes et obligations, seront dévolus à un ou des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et exerçant des activités analogues, ou dans le cas de dons écologiques, à un ou plusieurs bénéficiaires admissibles au programme de dons écologiques avant le paiement des passifs de l'organisme ou de façon entièrement distincte. »</i></p>	<p>acceptée par le conseil d'administration afin que RLB fasse partie du programme des dons écologiques. Adopté à l'unanimité. Cette résolution devra être ratifiée lors de l'Assemblée générale annuelle, le 2 mai 2015.</p>
<b>3. UTILISATION DU MATERIEL DU GUIDE DU CITOYEN</b>	<p>Francine a reçu une demande de l'association du Lac d'Argent afin d'utiliser et adapter le matériel du guide du citoyen de RLB. James acquiesce en autant que la source soit identifiée. Michel aimerait conserver la signature de RLB, soit la goutte d'eau. RLB souhaite conserver son droit de regard avant production, distribution et utilisation du matériel.</p>	<p>Il est proposé par Francine Duclos-Beaudoin appuyée par Michel Delorme, que le guide du citoyen et/ou son matériel puissent être utilisés par d'autres associations ou organismes à condition que la source soit identifiée et que RLB conserve un droit de regard avant production, distribution et utilisation. Adopté à l'unanimité.</p>
<b>SECTION C : SUIVI</b>		
<b>1. RAPPORTS FINANCIERS</b>	<p>Diane Degré résume l'état des finances de RLB.</p> <p>Pierre explique que l'annonce au cocktail relativement à l'augmentation des réserves financières se justifie afin d'assurer la pérennité en tant qu'organisme de conservation ce qui implique des acquisitions, des paiements de taxes et assurances, ainsi que d'autres frais. Évidemment, il faudra envisager sérieusement des mécanismes pour sécuriser l'utilisation des fonds (fiduciaire avec balises, l'établissement d'un fonds de dotation, etc.). Des discussions à cet égard auront lieu au cours des prochains mois. Chose certaine, les fonds de réserve doivent être augmentés dans la mesure où la mission de conservation prendra de l'essor..</p> <p>Dans le même ordre d'idée, les acquisitions devront être stratégiques. Gary Richards</p>	

Items	Description	Décision
	<p>aimerait qu'il y ait une rencontre avec la Fondation des terres du Lac Brome afin de développer des projets de circuits pédestres et de canots/kayak et de connaître leurs préoccupations. RLB doit examiner les possibilités. James a déjà contacté la Fondation des terres du Lac Brome pour voir la possibilité de faire des alliances. Michel, Richard, Gary et Denis sont intéressés à rencontrer la Fondation et les éventuels partenaires pour proposer un partenariat et discuter d'un concept avec des projets concrets (ex : circuit d'exploration du Quilliams). Michel préparera un canevas de projet de circuit autonome en se basant sur l'expérience du parc de la Rivière des Mille-Iles; une visite sur place pourrait être organisée.</p>	
<p><b>2. SQE 2015</b></p>	<p>La première sortie a eu lieu le lundi 13 avril. Michel demande si l'échantillonnage en amont de la traverse à gué de l'eau a été fait. Pierre Beaudoin s'en occupera lors de la prochaine sortie le 19 mai. Michel va vérifier le protocole.</p> <p>Pierre Beaudoin précise que SQE comporte 4 volets : SQE régulier, SQE coliformes fécaux, Projet Fond Municipal Vert et une station en amont de la traverse à gué (projet plaine inondable Quilliams).</p> <p>Les coliformes fécaux sont à suivre en juin.</p>	
<p><b>3. GESTION DES SIGNALEMENTS</b></p>	<p>Aucun signallement.</p>	
<p><b>4. PROJET</b></p>		
<p>a) Pacte rural – plantes aquatiques</p>	<p>L'étudiante choisie a été engagée pour le projet des plantes aquatiques mardi le 14 avril et sera en poste le 25 mai. Le projet est en développement avec plusieurs idées.</p> <p>Pierre informe le CA qu'une subvention provenant du programme Emploi d'été 2015 (gouvernement fédéral) a été obtenue pour le projet des plantes aquatiques.</p>	
<p>b) Méné d'herbe</p>	<p>Michel annonce que la conception du dépliant est complétée et révisée. Le dépliant est présentement en production. Le tirage visé est de 1000 copies en français/anglais. La diffusion par courrier est envisagée aux membres. La version électronique sera aussi sur le site web de RLB. .</p> <p>La version anglaise devra être développée. Michel va envoyer le texte à Gary pour la traduction.</p>	
<p>c) Plaines inondables</p>	<p>Le projet est en demande de financement. La recherche d'un pont est en cours. Le président de Gal pourrait participer au projet et est en communication avec M. Whitcher. Richard pourrait avoir un contact pour obtenir une structure de pont. Il prendra davantage de renseignements.</p>	
<p><b>5. COCKTAIL DU 27 MARS (LOGISTIQUE)</b></p>	<p>Le cocktail « Lancement de la saison » a eu lieu le 27 mars 2015 à l'Auberge Lakeview et a été une réussite. Il est noté que les présences sont à la hausse pour cet évènement. Il y a eu une belle couverture médiatique. L'aménagement de la salle serait toutefois à revoir si l'évènement est répété à cet endroit l'an prochain, quoique l'étroitesse de la salle a favorisé les rencontres et les échanges.</p> <p>Gary propose qu'une carte soit utilisée lors de la présentation des participants.</p>	
<p><b>6. AGA DU 2 MAI</b></p>	<p>Pour l'AGA qui aura lieu samedi le 2 mai 2015, Pierre propose le déroulement suivant pour l'assemblée : 1<sup>e</sup> - Partie formelle, 2<sup>e</sup> - Nouvelles de lac, 3<sup>e</sup> - Conférence.</p> <p>James animera la réunion. 6 postes sont ouverts aux élections dans le conseil d'administration. Richard est présent d'élections.</p>	

Items	Description	Décision
	<p>La conférence sera réalisée par I. Martineau sur les bandes riveraines et le projet plaines inondables Quilliams.</p> <p>Pierre va envoyer le détail de la planification aux membres du CA (rôles et responsabilités). Les versions anglaises seront disponibles.</p>	
<b>SECTION D : INFORMATION &amp; DISCUSSION</b>		
<b>1. PROJET DE CONFÉRENCES</b>	Les résultats des sondages sont sur le site web. Les répondants sont favorables à des conférences le jeudi ou le vendredi soir. Le projet suit son cours.	
<b>2. RAPPORT FINAL PROJET PILOTE</b>	Une version finale est attendue.	
<b>3. MODIFICATION AU PLAN DE ZONAGE (AUBERGE LAC-BROME)</b>	<p>Le samedi 11 avril 2015, il y a eu une consultation publique pour les amendements au plan de zonage.</p> <p>La modification de la bande riveraine à l'Auberge Quilliams a été discutée et devrait être régularisée.</p>	
<b>4. FISHER POINT (TÉTREULT VS VLB)</b>	VLB a perdu dans la cause Tétreault vs VLB. La modification du règlement a été abordée lors du dernier conseil de VLB afin de proposer que la ville encadre les reconstructions dans les bandes riveraines afin d'y greffer des mesures de mitigation ou d'atténuation pour les cas futurs. La ville en a pris note.	
<b>5. STUKELY-SUD (OUVERTURE DE L'ANCIENNE MINE)</b>	<p>Gary indique qu'il a eu une rencontre la semaine dernière au sujet de l'exploitation de l'ancienne mine de Stukely-Sud. Pour le moment, le permis d'exploitation n'a pas été accordé. Gary enverra un sommaire de la rencontre.</p> <p>Gary communiquera aux membres du CA les informations additionnelles concernant ce projet au fur et à mesure qu'elles seront connues afin que RLB puisse réagir et faire valoir ses préoccupations.</p>	
<b>6. MISE À JOUR MONT FOSTER</b>	<p>Au conseil municipal de Bolton-Ouest le 8 avril, il a été annoncé qu'il y a eu une entente entre la municipalité et le MDDELCC permettant à la municipalité d'accorder des permis de construction aux propriétaires, moyennant certaines conditions à préciser, notamment des mesures correctrices et compensatoires. Richard a demandé une copie de l'entente et pourrait l'obtenir d'ici le 28 avril si le document est considéré public. Cinq nouvelles constructions sont donc à prévoir en plus des 2 existantes jusqu'à un total de 11 constructions.</p> <p>D'autre part, la ville a adopté un règlement concernant l'épandage de pesticides.</p> <p>Denis indique qu'il aura le rétablissement de l'accès au sentier du Mont-Foster par St-Étienne-de-Bolton et par conséquent à la tour des scouts.</p>	
<b>7. CERTIFICATION ECO-MARINAS</b>	Pierre Beaudoin a présenté ce guide au CCE. Le dossier est à suivre.	
<b>8. GUIDE PÉDAGOGIQUE</b>	Gary déplore le fait que les guides pédagogiques, pour lesquels beaucoup d'efforts ont été fournis, n'ont pas été déployés dans les écoles de VLB. Il propose une rencontre avec la direction des 2 écoles avant la fin des classes. Michel mentionne la possibilité de passer par le comité de parents afin de promouvoir le projet.	
<b>SECTION E : FERMETURE</b>		
<b>1. PROCHAINE RÉUNION</b>	Le 6 juin de 9h00 à 12h00 aux bureaux de RLB.	
<b>2. LEVÉE DE LA RÉUNION</b>	Levée de la réunion à 11h45.	

